

« MADE IN ILLEGALITY »/

Dossier de Presse

Conférence de presse pour le lancement de la campagne
mardi 27 janvier à 10h au CCFD, 4 rue Jean Lantier
75001 Paris



fidh



« MADE IN ILLEGALITY »/

STOP AUX RELATIONS
ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE
AVEC LES COLONIES ISRAËLIENNES !



FACT SHEET/

LES COLONIES ISRAËLIENNES SONT ILLÉGALES /

La politique de colonisation d'Israël est illégale. La colonisation constitue une violation grave du droit international, notamment au regard de l'article 49 de la 4^e Convention de Genève de 1949 qui interdit à la puissance occupante de « procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle » ainsi qu'en portant atteinte au droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

UNE COLONISATION CONSOLIDÉE PAR SON ÉCONOMIE /

L'importante activité économique des colonies israéliennes joue un rôle indéniable dans le maintien de la colonisation et de son expansion. Elle repose sur une politique de l'État israélien incitant l'installation d'industries dans les colonies, le développement d'une production agricole et l'exploitation des ressources naturelles présentes en territoire palestinien.

UNE COLONISATION GRAVEMENT PRÉJUDICIABLE À L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE /

L'accaparement par les colonies des activités économiques dans plus de 61% de la Cisjordanie, constitue la cause principale des difficultés de l'économie palestinienne. Les terres palestiniennes colonisées concentrent la majeure partie des terres cultivables, des réserves en eau et autres ressources naturelles. L'impossibilité pour la Palestine d'y déployer des activités économiques entraîne selon la Banque mondiale, un manque à gagner d'environ 3,4 milliards de dollars, soit 85% du PIB palestinien. Il en résulte qu'un grand nombre de Palestiniens n'a guère d'autres solutions que de trouver un emploi dans les colonies qui sont justement à l'origine de leur manque de perspective au sein de la société palestinienne.

UNE COLONISATION RENFORCÉE PAR LE COMMERCE AVEC L'UE ET LA FRANCE /

Les échanges économiques et commerciaux entre l'UE et Israël sont très importants. De nombreux produits israéliens susceptibles de provenir de colonies israéliennes sont commercialisés en France (fruits, légumes, vins, produits manufacturés...). Ces produits sont systématiquement étiquetés « Made in Israel ». Dès lors, les grandes enseignes et les entreprises importatrices ne sont pas en mesure de certifier que ces produits ne proviennent pas des Territoires occupés.

DES ENTREPRISES EUROPÉENNES PARTICIPENT À LA POLITIQUE DE COLONISATION /

Au-delà du commerce de marchandises issues des colonies, certaines sociétés internationales opèrent dans les colonies, notamment en leur fournissant des services et en contribuant à la réalisation de leurs infrastructures. En France, l'entreprise *Orange*, dont l'État français est actionnaire minoritaire, est directement impliqué dans le financement des colonies à travers sa relation d'affaires avec Partner Communications. Cette société israélienne, opérateur de téléphonie, participe directement à la colonisation en Cisjordanie et sur les hauteurs du Golan.

- 250 colonies israéliennes sont installées en territoire palestinien occupé depuis 1967
- 530 000 colons sont installés en Cisjordanie, dont 200 000 à Jérusalem-Est
- 80% des ressources en eau du territoire palestinien sont captés par les colonies, un colon israélien consommant 6 fois plus d'eau qu'un Palestinien

L'UE ET LA FRANCE
ONT L'OBLIGATION DE NE PAS SOUTENIR
LES COLONIES /

Un rapport publié, en février 2014, de François Dubuisson, professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles (ULB), fait ressortir 3 obligations qui s'imposent aux États tiers :

1. **Faire respecter le droit international humanitaire** : l'UE et la France doivent prendre les mesures nécessaires pour faire respecter par Israël l'interdiction de la colonisation.
2. **Ne pas reconnaître comme licite une situation illégale** : l'UE et la France ne peuvent entretenir une relation économique qui soit de nature à admettre l'autorité d'Israël sur le territoire palestinien ou à accorder des effets juridiques aux activités dans les colonies.
3. **Ne pas prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale** : l'UE et la France ne peuvent entretenir des relations commerciales et économiques avec les colonies qui contribuent indubitablement à leur prospérité économique.

En ce qui concerne la colonisation israélienne, ces obligations impliquent pour l'État français :
– de s'assurer que sa politique ne soutient pas directement ou indirectement la pérennisation et l'expansion des colonies,
– de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les relations qui lient son économie à l'économie de la politique de colonisation israélienne.

FACE À CES CONSTATS,
LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES
DE LA CAMPAGNE « MADE IN ILLEGALITY »

EXIGENT DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET DE L'UE /

1. d'interdire l'importation des produits des colonies israéliennes,
2. d'exclure les colonies israéliennes des accords bilatéraux et de coopération avec Israël,
3. de dissuader les entreprises françaises d'investir et d'entretenir des relations commerciales avec les colonies israéliennes,
4. d'exclure des marchés publics et des appels d'offres les entreprises implantées dans les colonies israéliennes,
5. de dissuader les citoyens français et européens d'acquérir des biens immobiliers dans les colonies israéliennes,
6. de formuler des directives à l'attention des voyageurs afin d'éviter toute forme de soutien à des entreprises et à des sites touristiques dans des colonies.

Une campagne proposée en France par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et la FIDH. La plateforme des ONG françaises pour la Palestine est un réseau de 40 membres et membres observateurs/ Amani, Artisans du Monde, AURDIP, AFPS, AJPF, Cedetim, CEMEA, Cimade, CICUP, CCFD-Terre Solidaire, CBSP, CVPR-PO, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/Services, FSGT, Génération Palestine, GREF, LDH, LIFPL-section française, MRAP, Mouvement de la Paix, MIR, MAN, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, SIDI, Terre des Hommes France, UJFP

Avec le soutien de/ Attac France, Al Haq, CGT, Confédération paysanne, Réseau Euromed France, Union syndicale Solidaires

Rédaction Rabab Khairy
Design graphique Dominique Hambye
Logo Made in illegality Voxunit.com



« Made in illegality » est une campagne proposée en France par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et la FIDH.

La plateforme des ONG françaises pour la Palestine est un réseau de 40 organisations membres et membres observateurs.

Membres/ Amani, Artisans du Monde, AURDIP, AFPS, AJPF, Cedetim, CEMEA, Cimade, CICUP, CCFD-Terre Solidaire, CBSP, CVPR-PO, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/Services, FSGT, Génération Palestine, GREF, LDH, LIFPL-section française, MRAP, Mouvement de la Paix, MIR, MAN, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, SIDI, Terre des Hommes France, UJFP.

Avec le soutien de

Attac France, Al-Haq, CGT, Confédération paysanne, Réseau Euromed France, Union syndicale Solidaires

Biographie de François Dubuisson

François Dubuisson est l'auteur de l'étude juridique intitulée « Les obligations internationales de l'Union européenne et de ses États membres concernant les relations économiques avec les colonies israéliennes ». Cette étude constitue le fondement juridique sur lequel se base la campagne « Made in illegality ».

Il est licencié en droit (1992), licencié spécial en droit international (1994) et docteur en droit (2005) de l'Université Libre de Bruxelles. Il est actuellement professeur à l'ULB, chercheur au Centre de droit international, directeur du Master complémentaire en droit international et président du Réseau francophone de droit international (RFDI). Il a notamment publié de nombreuses études concernant les aspects juridiques du conflit israélo-palestinien.

Contacts presse

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
Fanny Essayie - 01 40 36 41 46
contact@plateforme-palestine.org

FIDH
Arthur Manet - 06 72 28 42 94
amanet@fidh.org